

leur fourrage vendaient aussi la fertilité de leur terre, passaient, en faisant de grandes dépenses, une partie de leur vie dans les chemins, sans parler de l'ivrognerie et de la paresse qu'ils s'exposaient à contracter par ces voyages fréquents et multipliés.

Un ami, un parent pauvre, ne pourrait-il pas devenir un bon colon avec l'aide d'un parent riche ou vivant à l'aise. Ce serait un prêt qui aurait une garantie meilleure que beaucoup d'autres que l'on regarde comme certains.

CONTRIBUTION ET DESTINATION DE L'ARGENT.

Afin que chacun puisse participer à cette grande œuvre, la contribution annuelle sera de dix centins. Nous sommes au-delà de 300,000 catholiques dans ce diocèse. Que l'on donne, par tête, cette légère offrande, voilà \$30,000 par année pour la colonisation. Peut-on dire qu'avec un peu de bonne volonté, si on aime réellement son pays, on ne pourrait pas facilement recueillir cette somme? Cet argent sera destiné au soutien du missionnaire, à construire la chapelle et le logement du curé, (qui couleront environ \$500 d'après un plan approuvé par l'Evêque), à ouvrir une route, entre chaque église, à faire les ponts nécessaires et toutes les améliorations qui devront tourner au bien général de la colonisation d'après la décision du conseil d'administration.

ANNALES.

Si nos ressources le permettent, nous publierons une fois dans l'année, les annales de la colonisation du diocèse de Montréal. Ce sera un bulletin du progrès religieux et matériel de cette colonisation. Les directeurs *ex officio* qui donneront annuellement une piastre, recevront *gratis* ces annales.

QUÊTES DANS LES EGLISES DE CE DIOCESE.

Durant l'année, et d'après l'autorisation de l'Evêque, il y aura une quête dans toutes les églises du diocèse appelée "quête de la colonisation." Cette quête sera faite par des zélateurs ou zélatrices désignés par le curé et se fera autant que possible le jour de Pâques.

PATRON DE LA SOCIÉTÉ.

Elle sera mise sous la protection de Saint Isidore, laboureur. Chaque année, le 15 Mai, jour de la fête de ce saint, une grand-messe sera chantée dans une église de Montréal, au choix de l'Evêque, pour demander les bénédictions du ciel sur une œuvre aussi nationale. Il y aura sermon, et après l'office divin, on procédera à l'élection des membres du Conseil d'Administration par les directeurs *ex officio*. Au commencement de l'assemblée, le Conseil d'Administration rendra compte de sa gestion, et le trésorier du montant des dépenses et des recettes.

AVANTAGES SPIRITUELS.

Une messe basse sera dite une fois par mois, par un prêtre du Conseil d'Administration, pour tous les associés vivants ou morts, aussi longtemps que cette société sera en opération. Par le fait que l'on donne dix centins par année, on devient membre de la société.

PUBLICITE DE BON EXEMPLE.

Les journaux publieront les noms de ceux qui seront souscripteurs d'une piastre et au-delà, de même que les dons offerts pour les chapelles, etc., etc.